



Lons-le-Saunier, le 14 JAN. 2020

direction
départementale
des territoires

Lina

Jura

service d'appui
aux collectivités
en accessibilité et
urbanisme

Monsieur le Président,

pôle planification


La commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) s'est réunie en séance le 19 décembre 2019 pour examiner votre projet de carte communale.

Celle-ci a émis un avis favorable à l'unanimité sur le projet de révision de la carte communale de la commune de Saint-Germain-en-Montagne (article L163-8 du code de l'Urbanisme).

Le présent courrier devra être annexé au dossier soumis à l'enquête publique avec les avis des autres collectivités ou organismes consultés, en application des articles L.163-4 et L.163-5 du code de l'urbanisme.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La cheffe de service d'appui aux collectivités en accessibilité
et urbanisme,


Marianne BAILLEUX

horaires d'ouverture :

9h00 – 11h45
13h45 – 16h30

4, rue du Curé Marion
BP 50356
39015 Lons-le-Saunier
Cedex

téléphone :
03 84 86 80 00

télécopie :
03 84 86 80 10

courriel :
ddt@jura.gouv.fr

Monsieur le Président
Communauté de communes de Champagnole-Nozeroy
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE